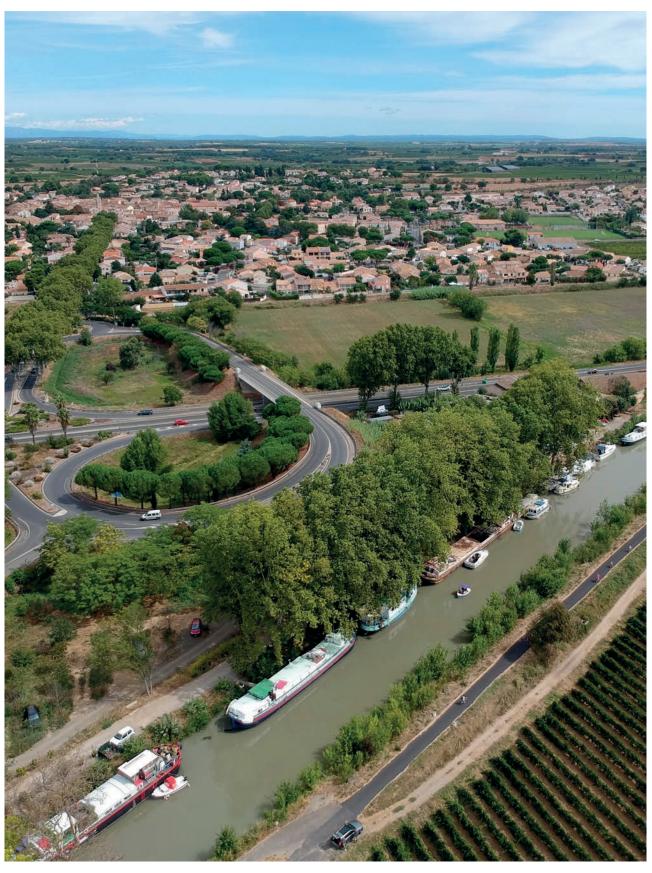
# LE PETIT CERSOIS

LE MAGAZINE DE CERS



www.villedecers.fr

# **SOMMAIRE ET AGENDA**

2	Agenda
3	EDITO DU MAIRE
4	VIE COMMUNALE
8	TRAVAUX
9	ASSOCIATIONS
12	TRIBUNE LIBRE
13	DANS LA PRESSE
16	À L'AFFICHE

### AGENDA

**14 JUILLET** 

Fête Nationale

17 JUILLET

Réunion d'information travaux Rue des 2 mers Vide greniers – ICI – Stade

25 AU 27 JUILLET

Féria - Stade

7 SEPTEMBRE

Journée des Associations - Esplanades

28 SEPTEMBRE

Fête des Vendanges

28 SEPTEMBRE

19 OCTOBRE

Fête du Vin Nouveau

25 OCTOBRE

Halloween – ICI - à l'Escapade













#### Directeur de la publication :

Didier BRESSON - Mairie de Cers - 04 67 39 30 29

Conception et Régie Publicitaire :

interFACE - 34440 COLOMBIERS - 04 67 28 32 25

Impression: Imprimerie spéciale de l'éditeur

Crédit photo couverture : Interface



Le projet de Budget primitif 2025 de la commune, refusé à deux reprises par le Conseil Municipal, a été étudié par la *Chambre régionale des comptes*, comme le prévoit la procédure.

Le budget a été validé par la Cour des comptes le 21 mai 2025 et réglé par le préfet le 27 mai 2025.

Les magistrats de la *Cour des comptes* ont été en possession de tous les éléments et justificatifs indispensables au traitement de ce dossier et se sont même penchés sur les 3 derniers exercices budgétaires de la commune.

Il en ressort des propositions de la *Cour des comptes* une section de fonctionnement en équilibre et une section d'investissement en suréquilibre de 646 000 € (excédent).

Notre budget satisfait également à la couverture des crédits en capital à hauteur de 107 000 € que l'on rembourse chaque année.

## Tout cela confirme que notre proposition budgétaire était conforme et sincère.

Il est regrettable d'avoir perdu 6 mois dans la mise en œuvre des projets, à cause d'élus qui ont mis ma gestion en doute.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT VALIDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 19/12/2024

Objet	Montant
Création barrage ruisseau canal+réfection voirie Clairette et Cabernet+participation travaux pluvial	
Réfection grillage et portail coulissant Stade municipal	
Acquisition ordinateur+vidéoprojecteur+lit dortoir école	1 843,52
Acquistion 2 ordinateurs club ados	1 683,77
Acquisition 3 ordinateurs mairie+logiciel gestion du courrier	
Lotissement impasse de Bretagne frais de raccordement électrique parcelle communale	
Aménagement intérieur Maison Médicale	
Acquisition module logiciel inscriptions cantine/centre de loisirs	
Etudes conception réaménagement Rue Deux Mers/Berges/Ecluse	

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT VALIDEES PAR LE PREFET le 27/05/2029

DEPENSES D'INVESTISSEMENT VALIDEES PAR LE PREFET 18 27/05/2025		
Objet	Montant	
Travaux éclairage public (modernisation LED - 2eme partie)	44 605,00	
Travaux sécurisation église		
Travaux d'office pour le compte de tiers (périls)		

Je tiens à rassurer les cersois sur le fait que notre gestion des finances de la commune est cohérente et que nous remboursons les dettes contractées sous l'ancienne équipe municipale (capital et intérêts : 151 095 € en 2025).

Je précise que tous les travaux réalisés depuis mon élection ont été faits grâce aux fonds propres de la commune et aux subventions de l'Etat et de l'Agglomération, mais sans emprunt.

Concernant notre dernier Conseil Municipal du 17 juin 2025 dans le cadre des exécutions budgétaires en cours, il était nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur des travaux que la commune pouvait réaliser.

N'ayant pas la majorité dans ce Conseil Municipal, une partie de ces travaux a été rejetée. Nous les représenterons au prochain conseil prévu en septembre, en espérant qu'ils ne soient pas rejetés à nouveau, dans l'intérêt des Cersois.

Chères Cersoises, Chers Cersois comptez sur mon équipe pour mettre en œuvre, sur le terrain, les décisions budgétaires votées et ainsi conforter votre qualité de vie.

Nous vous souhaitons également de bonnes vacances.

Le Maire Didier BRESSON

#### NOUVELLES DEPENSES D'INVESTISSEMENT VALIDEES EN CONSEIL MUNICIPAL LE 17/06/2025

Objet	Montant
Travaux supplémentaires Carignan et Cabernet+Clairette	7 719,60
Aquisition 4 ralentisseurs	5 000,00
Réfection voirie rue Seuil de Naurouze	50 000,00
Réfection voirie rue des Ecluses	50 000,00
Réfection marquages au sol voirie entier village	9 500,00
Rénovation cloture stade	11 500,00
Acquisition réfrigérateur école	258,99
Rénovation sanitaires école primaire + maternelle	10 000,00
Réfection sol cour maternelle	30 000,00
Remplacement circulateur chaudière école	1 951,45
Réfection sol deux salles de classe + salle motricité	30 000,00
Acquisition attache trotinettes+panneau affichage mater	1 000,00
Acquisition Petit outillage technique	2 500,00
Mise à disposition fibre optique club ados	426,00
Achat d'un téléphone mobile	227,40
Acquisition lave-linge	239,99
Raccordement fibre optique agence postale	851,59
Changement vitraux église	10 000,00
Changement paratonnerre (supplément) église	2 448,00
Acquisition parcelles déchetterie	8 000,00
Réaménagement rue des Deux Mers/Berges/Ecluse	281 300,00
Acquisition conteneurs enterrés	90 000,00
Acquisition voiture police municipale	10 000,00
Etudes faisabilité + hydraulique rue de l'Egalité	13 716,00

#### **DEPENSES REFUSEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 17/06/2025**

Objet	Montant
Aménagement parking pinède maison médicale	24 000,00
Acquisition guirlandes lumineuses de rue	7 000,00
Acquisition barnums	7 500,00
Activation wifi salle du conseil	1 544,26
Achat de mobilier pour Maison médicale	3 000,00
Rénovation local communal place de la République	15 000,00
Etudes réaménagement carrefour de la Plaine	10 000,00
Etudes cheminements secteur St Victor pour la ZAC Pech Auriol	10 000,00

### RAPPEL DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE <u>DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS</u>

Les services techniques assistent encore trop souvent à des dépôts inappropriés lors de leur passage organisé en début de mois.

Nous vous rappelons que le ramassage des encombrants a lieu chaque 1er mercredi du mois pour tous vos détritus qui ne peuvent être transportés, de par leur taille et leur encombrement, dans votre véhicule (réfrigérateur, machine à laver, meubles ...)

Tout ce qui rentre dans le coffre de votre véhicule doit être apporté par vos soins en déchèterie.

Les services techniques se réservent le droit de laisser sur place les articles qui ne justifieraient pas de ce statut.

Dans ce cas précis vous trouverez un message explicatif

Dans ce cas précis vous trouverez un message explicatif dans votre boîte aux lettres. Merci pour votre collaboration.

# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie recherche des bénévoles habitant la commune pour aider les services communaux afin de mettre en sécurité les personnes vulnérables, aider les services techniques, récupérer du matériel, an cas de crise (canicule, inondations...).

Vous souhaitez donner du sens à vos actions, contactez l'accueil de la Mairie au 04.67.39.30.29 ou par mail à secretariat@villedecers.fr pour vous inscrire.

### NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES **PLAN COMMUNAL DE** SAUVEGARDE LA MAIRIE RECHERCHE VOUS ÊTES DES DISPONIBLES ? **PERSONNES EN** INSCRIVEZ VOUS BONNE EN MAIRIE CONDITION 04 67 39 30 29 PHYSIQUE, **POUVANT AIDER** LES SERVICES COMMUNAUX **EN CAS DE** CRISE PLUS D'INFORM<mark>ATIONS</mark> SUR WWW.VILLEDECERS.FR

# INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL D'ALERTE

La Mairie tient à jour un registre nominatif communal des personnes agées et/ou handicapées de sa commune vivant à domicile. La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. A cette fin le maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et des personnes handicapées qui ont fait une demande. Nous vous rappelons que la démarche d'inscription est volontaire.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- · les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance en qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche, contactez l'accueil de la mairie au 04.67.39.30.29 ou par mail à secretariat@villedecers.fr.



### REPAS DU 1ER MAI





Ce ne sont pas moins de 180 convives qui se sont réunis ce 1er mai pour le traditionnel repas des aînés à l'Escapade organisé par la Mairie.

Deux d'entre eux, les doyens au repas, homme et femme ont été mis à l'honneur : il s'agit de Mme RANC 94 printemps et de Mr ROBERT 92. A l'année prochaine!

#### MARCHE NOCTURNE

Vendredi 4 juillet s'est déroulé notre Marché Nocturne. Encore un franc succès pour l'édition 2025!

Vous étiez nombreux sous la chaleur étouffante, à venir apprécier coquillages et crustacés, viandes, frites et petits légumes le tout accompagné des meilleurs cépages du coin sans oublier les artisans venus vous présenter leurs réalisations sur un air musical entraînant!









### RÉÉDUCATION DE L'ÉCRITURE

La graphothérapie est la rééducation de l'écriture chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Après un bilan graphomoteur il s'agit de proposer des séances de rééducation visant à corriger les troubles de l'écriture : écriture peu lisible, douleur, tenue de stylo inadéquate, vitesse inappropriée (trop lente ou trop rapide), manque de soin...

Les exercices proposés seront adaptés aux troubles de l'écriture (dysgraphique ou non) révélés par le bilan graphomoteur mais aussi à la personnalité de l'enfant, afin que celui-ci retrouve confiance en lui à travers un geste graphique plus fluide, lisible et non douloureux.

« Après 1 an et demi de formation et la réussite de l'examen final j'accueillerai, dès septembre vos enfants pour des séances de graphothérapie, sur CERS »

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations. Cécile NAL 06 04 65 73 92 nalcecile@gmail.com









# LABEL "JE NE GASPILLE PAS L'EAU"



A Cers, depuis 11 ans, nous avons nous aussi notre chameau...

Mais celui du label "Je ne gaspille pas l'eau" symbole des efforts réalisés une fois de plus en 2024 pour la gestion raisonnée de nos ressources en eau!

Gardons le cap pour 2025.

### COMMÉMORATION DU 8 MAI

Comme chaque année, les petits cersois accompagnés de leurs professeurs ainsi que des représentants de la défense et d'anciens combattants, n'ont pas manqué ce rendez-vous. Ils ont défilé parmi les habitants venus tout aussi nombreux pour honorer ce jour d'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

L'occasion pour Mr Le Maire de remettre à Mr HOUDAYER, Président de l'Association des Anciens Combattants, la médaille de la ville pour le travail effectué durant ces longues années.

Ce fût encore une jolie rencontre intergénérationnelle.





### Les samedis du vin

Le samedi 24 mai, l'agglo a décidé, pour la seconde année consécutive, d'exposer sur l'Esplanade du village une grande partie des acteurs viticoles de la circonscription. Une fois de plus, le soleil aidant, ce rendez-vous fût une belle réussite!

En route pour 2026!

### ATELIER "MÉMOIRE ET SANTE"

Ces 3 derniers mois se sont déroulés des ateliers "Mémoires et Santé" à l'initiative de l'IREPS SPORT.

A l'issue d'une conférence, des personnes de plus de 60 ans se sont inscrites pour participer à des matinées destinées à faire travailler les méninges, chaque mercredi, rdv était pris à la salle vitrée pour des rencontres, des jeux et des échanges durant deux heures.





### MAISON MÉDICALE

Malheureusement, suite à des problèmes personnels survenus au moment de son arrivée sur le village, le Dr Maazouz a dû se résigner à reporter son installation.

Le Cabinet d'Esthétique Avancée « les Soins de Camille » et Damien Delonca, psychologue, sont eux bel et bien installés depuis mars.

Nous continuons nos investigations pour installer un autre médecin généraliste.

### Nouveau cersois

Vous venez de poser vos valises dans notre beau village? Premier réflex, vous faire connaître en Mairie!

Cette année encore, pour favoriser votre installation, Mr Le Maire et son Conseil Municipal vous convient à un pot d'accueil le vendredi 5 septembre à 18h00 en salle du conseil en mairie. L'occasion de faire connaissance et de vous présenter tous les services qui s'offrent à vous!

Sur inscription en Mairie au 04 67 39 30 29.

### FÊTE DES VOISINS

Comme chaque année a eu lieu la traditionnelle fête des voisins fin mai. Une fois encore la fête a battu son plein. Mr Le Maire et ses Élus ont rendu visite aux bons vivants et partagé avec eux le verre de l'amitié. A l'année prochaine!





### Incivilités

La municipalité tient à vous informer qu'elle est pleinement consciente des problèmes d'incivilités qui affectent notre commune.

Nous comprenons l'impact négatif de ces comportements sur votre quotidien et nous prenons cette situation très au sérieux.

Nous avons déposé plusieurs plaintes grâce à notre système de vidéoprotection identifiant des véhicules ainsi que certaines personnes que l'on connait. Malheureusement ces plaintes ont été classées sans suite par le Procureur de la République..

Le maire et son équipe sont activement engagés dans la recherche de solutions durables pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

Dans cette optique, nous allons nous rapprocher de nouveau du commissaire de Béziers et du Directeur de la Police municipale de Béziers, afin d'organiser une réunion publique. A ce jour nous sommes toujours dans l'attente de la date de cette réunion.

Cette rencontre sera l'occasion d'aborder directement avec vous les sujets qui vous préoccupent et de discuter des mesures à mettre en place pour y remédier.

Nous vous tiendrons informés de la date et des modalités de cette réunion prochainement.

Votre participation et vos suggestions sont essentielles pour nous aider à trouver des solutions efficaces et adaptées aux besoins de notre communauté.

Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Nous comptons sur votre engagement et votre soutien pour y parvenir.

### FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE "LE BOUSCAROU"

Début mars, une information concernant la fermeture d'une classe se propageait. Heureusement il n'en sera pas question !La seconde phase de la carte scolaire qui se tient en juin a enregistré suffisamment d'inscriptions d'élèves pour permettre le maintien des 9 classes à la rentrée 2025/2026.

### REMISE DES CALCULATRICES

Le 26 juin, était le jour de la traditionnelle remise des calculatrices pour les futurs collégiens quittant notre groupe scolaire du Bouscarou.

La Municipalité les a accueillis dans la salle du Conseil pour cette occasion en leur proposant un petit goûter et en leur souhaitant de passer d'excellentes vacances!



Nous remercions la direction académique pour l'écoute et le soutien apportés suite à la mobilisation des parents d'élèves, de notre député Julien GABARRON, et de la municipalité. Nos chères têtes blondes qui évolueront dans des classes à effectifs en moyenne de 24 élèves, plus que convenables.

#### Restauration scolaire



La convention de fourniture de repas scolaires signée avec l'entreprise SHCB se termine le 31 août.

La municipalité a donc sollicité à nouveau des candidatures

auprès d'entreprises spécialisées.

Les élus, guidés par le cabinet Poivre et Sel pour la mise en place du processus d'appel d'offres, ont choisi le candidat ELIOR, qui a présenté l'offre technique et financière la plus avantageuse.

Dès la rentrée de septembre, la société ELIOR commencera à fournir les repas à nos précieux bambins.

La cuisine du lycée Agricole de Bonne Terre à Pézenas, érigée en 2017, sera l'endroit où les repas sont préparés.

Changement : les contenants en carton seront substitués par des récipients en inox pour réduire l'usage du plastique

# **TRAVAUX**

#### Travaux rue des 2 mers

Suite aux travaux réalisés par SUEZ, délégataire de l'Agglo, pour rénover les arrivées d'eau potable, la municipalité démarrera le réaménagement des voiries, trottoirs et espaces verts à compter de septembre pour une durée de trois mois. **Réunion d'information le jeudi 17 juillet à 18h00 dans la salle des fêtes**, en présence de la société BRAULT TP, retenue pour les travaux. Montant prévisionnel du projet : 280 300 € TTC

#### **ECOLES**

Comme chaque année les locaux de l'Ecole du Bouscarou se refont une petite beauté!

Du sol au plafond, le service technique est sur tous les fronts pour préparer la rentrée prochaine et accueillir les petits cersois dans les meilleures conditions. Montant prévisionnel des travaux : 70 000 € TTC.





### ÉLAGAGE AV. DE LA PROMENADE

Le département interviendra au mois de septembre afin de procéder à l'entretien en forme semi-libre des platanes de l'Avenue de la Promenade.

### EGLISE ST GENIÈS

Depuis fin mai, la restauration de l'Eglise St Géniès a débuté. Ce sont plusieurs entreprises qui interviennent pour restaurer cet édifice cher au cersois.

Nous remercions les administrés et les commerçants impactés par les travaux pour leur patience. Montant prévisionnel du projet : 198 602 € TTC.





#### ROGNAGE DES SOUCHES

Du 19 au 23 mai, les services techniques ont procédé au rognage des souches des arbres dans divers quartiers récemment abattus car malades, en bonne collégialité avec les administrés qui ont libéré les lieux impactés par les travaux. Merci à tous pour votre collaboration. Certaines souches restent encore en place. Elles seront très rapidement retirées.

#### ECLAIRAGE PUBLIC

Nous avons 592 points lumineux pour une puissance théorique de 58461W.

Grâce au programme « Fond Vert National », avec l'aide de « Hérault Energie » et la participation financière de la commune, le passage en LED a permis une diminution de 77% de la consommation énergétique.

En raison de cette amélioration, l'allumage de l'éclairage public durant toute la nuit, sur l'ensemble des quartiers de la commune sera effectif à partir du 1er juillet, pour assurer la sécurité des personnes. Participation communale : 60 241 €.

#### IMPASSE DES MIMOSAS

En ce qui concerne l'Impasse des Mimosas, le passage de véhicules et camions avait endommagé la route et formé des ornières.

De plus, sans bordure, l'écoulement des eaux pluviales se dirigeait dans le jardin d'une riveraine. Une partie de la route a été refaite et des bordures ont été posées. Montant des travaux : 11 575 € TTC.



### QUARTIER ST PRIVAT

La route a été fermée durant quelques jours en avril afin d'éliminer un pin menaçant dont les racines abîmaient le revêtement de la route pour St Privat. Montant des travaux : 16 152 € TTC.



# **ASSOCIATIONS**

#### **BIBLIOCERS**

#### Une fin de saison culturelle riche en évènements

Des rencontres littéraires avec des écrivains certes locaux mais déjà fort reconnus au-delà de notre région.

Dans le cadre bucolique des jardins de la bibliothèque, à l'ombre bienvenue du vénérable marronnier, c'est d'abord le 14 juin, qu'Alain Delage sympathique auteur de romans à succès « à l'accent du Sud » a enchanté le public par nombre d'anecdotes relatant son parcours, pas vraiment direct, ses doutes aussi, le menant à l'écriture. Talent de conteur également quand, décrivant l'intrigue de chacun de ses ouvrages, il laisse planer le suspense quant à la conclusion de l'histoire.

Même cadre pour accueillir le 28 juin trois auteurs biterrois. Régine Fournon, Bernard Marquier, Alex Bèges ont su transmettre leur passion de l'écriture et de notre région, faisant revivre des époques différentes, des mystères de 1912 au Grand Théâtre à Béziers, à la jeunesse des années 1960 avec les incontournables étés sur le sable brulant de Valras. Mais leurs ouvrages témoignent aussi d'une inspiration diverse et variée sur des sujets très éclectiques.

Tous leurs ouvrages sont à découvrir dans les rayons de notre bibliothèque.

Dédicaces, échanges et partages se sont poursuivis avec tous les auteurs autour du verre de l'amitié.

Enfin le samedi 5 juillet une après-midi conviviale et récréative avec la troupe « IMBROGLIO » a permis de clore avec humour notre saison culturelle.

Bibliocers vous accueillera pour une nouvelle saison de culture et divertissements à partir du samedi 6 septembre aux horaires habituels.

Nous serons également présents le 7 septembre pour la journée des associations sur l'Esplanade.





Bibliocers (entrée à droite de l'église) vous accueille le lundi de 16h à 18h Le samedi de 10h30 à 12h

**≅** Ass.bibliocers@orange.fr

**28** 32 08 30

malludovic.wixsite.com/bibliocers

#### Danse et loisirs

#### $\ll$ ENJOY $\gg$

C'était le titre du grand gala 2025 de l'association Danse et Loisirs de Cers.

C'est sous une chaleur rappelant plus un climat exotique que nos doux débuts d'été en Occitanie, que les spectateurs toujours plus nombreux au fil des ans ont pu « profiter » de ce spectacle haut en couleurs.

Nos artistes, des plus jeunes au plus âgés n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous offrir une prestation dynamique et spectaculaire. Se sont succédés sur scène les plus petits préparés par MURIEL leur professeur et les plus grands jusqu'aux adultes avec différentes spécialités <<le Street Jazz, la Zumba et le Modern Jazz>> mis en scène par MARIELLE.

Les nouveautés de cette année étaient les prestations remarquées et remarquables des élèves de « New style commercial » dirigés par JADE, du groupe de « Girly »par ALICE et du « Groove » par ROXANNE.

Le spectacle s'est conclu par un final où l'ensemble des danseurs et danseuses se sont retrouvés sous une pluie de confettis scintillants pour un élan de joie et d'émotion.

Dans une ambiance conviviale, familles et amis ont pu se rafraîchir et se restaurer auprès de notre équipe de serveurs-snackers, qui eux non plus n'ont pas économisé leurs efforts pour satisfaire le plus grand nombre.

Toute l'équipe de Danse et Loisirs remercie l'ensemble des danseurs-danseuses, des professeurs, des techniciens son et lumière, photographes et vidéastes, l'ensemble des bé-

névoles avec l'appui de l'association ICI et bien sûr la municipalité de Cers qui ont contribué au succès de cette édition 2025.

Le bureau de l'association Danse et Loisirs vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre pour la nouvelle aventure 2025-2026.



- danse et loisirs cers
- **■** danse.loisirs34@gmail.com
- Cathy 06 07 17 43 38 Maryse 06 13 77 54 98
- www.danseetloisirs.fr



# **ASSOCIATIONS**

#### IC.

#### Bientôt la pause estivale!

Ces derniers mois, notre association a organisé plusieurs événements qui ont rencontré un joli succès.

Dimanche 4 mai 2025, le vide-greniers du printemps a rassemblé quelques courageux exposants et visiteurs qui ont répondu présents malgré un ciel capricieux.

Dimanche 18 mai 2025, les Olympiades se sont déroulées dans une ambiance conviviale et joyeuse autour d'activités sportives et ludiques. L'événement a dépassé les frontières du village avec des participants venus des communes voisines.

Dimanche 15 juin 2025, nous avons proposé des randonnées originales avec un parcours agrémenté d'une délicieuse pause gourmande pour faire découvrir les bonnes adresses locales.

Tous ces événements ont été très appréciés, nous remercions toutes les personnes présentes lors de ces manifestations.

Samedi 5 juillet 2025, nous avons convié les adhérents à un apéro-grillade pour clôturer cette année riche en beaux moments partagés.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 07 septembre 2025 pour la journée des associations et le dimanche 28 septembre 2025 pour le le vide-greniers.

En attendant, toute l'équipe de l'association vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances!



### LE LAPIN DE CERS

Et si le lapin de Cers, notre animal totémique, n'était plus en mesure de quitter son terrier!!

A force de courir après nos « grandes oreilles », les bénévoles actuels sont essoufflés, et sans remplaçants souhaitant s'investir, notre lapin ne sera plus en mesure d'effectuer des défilés dans d'autres villages.

Pour faire vivre la tradition, l'association recherche des bénévoles qui chargeront et véhiculeront le lapin dans les villages alentours (8 sorties pas an).

Pour l'histoire de cet animal, pour tous ceux qui ont fait vivre cette "fable", pour le village, cette aventure vous intéresse ?

Contactez la Mairie au 04.67.39.30.29.



### ACTION PRÉVENTION ROUTIÈRE

#### Perfectionnement au code de la route

Le Conseil des Anciens vous invite :

Le JEUDI 4 SEPTEMBRE à 17 H dans la salle du conseil municipal M. Jean VILANOVA, membre du Conseil des Anciens et délégué de la prévention routière animera une séance de mise à niveau à l'attention des séniors et de tous ceux qui voudraient se perfectionner dans les derniers rouages du code de la route.

Pour les personnes intéressées : Inscriptions à la mairie 04 67 39 30 29



# **ASSOCIATIONS**

### ASSOCIATION SAINT-GENIÈS

#### Histoire de l'église du village.

L'ancienne église répondant au nom de Sancti Genesii de Circio, perchée sur la colline depuis au moins l'an 1107, étant difficile d'accès et menaçant ruine, les Cersois ont décidé d'en construire une nouvelle dans le village.

C'était en 1661.

Elle avait un plafond très bas, pas de clocher et la sacristie se trouvait derrière l'autel.

(La photo a été retournée pour mieux la comparer avec la suivante).

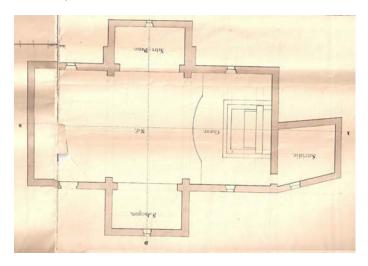
Puis en 1853, le village s'étant agrandi, il a été décidé de transformer l'église.

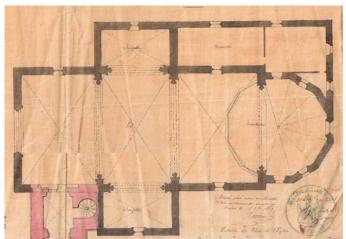
La nef a été prolongée sur l'emplacement de la sacristie et les murs du bâtiment ont été surélevés. Une nouvelle sacristie a été créée.

Enfin en 1861, le clocher est venu s'accoler à l'église.

L'église Saint Geniès fait actuellement l'objet de travaux de consolidation et d'embellissement.

Certes, elle est modeste, mais c'était au départ l'église d'un très petit village devenue aujourd'hui le fleuron de notre patrimoine cersois.





#### TENNIS CLUB DE CERS

Cette fin d'année scolaire a été riche en évènements! En attendant la rentrée prochaine on vous souhaite de bonnes vacances!



Sortie de fin d'année des enfants du Tennis club de Cers à Kolandia Park



Remises des trophées et fin de l'école de tennis



Affiche du tournoi jeunes Lorbalero

# **DERNIÈRE MINUTE**

#### Un triste lundi de juillet

Lundi 7 juillet vers 15h, notre village, a été le théâtre bien malgré lui, d'un incendie spectaculaire ayant fait beaucoup de dégâts notamment au centre équestre PONY ARC EN CIEL basé sur la commune de Villeneuve-les-Béziers qui a tout perdu, ainsi que la pépinière GAMM VERT dont une partie des végétaux sont partis en fumée.

Le feu fût circonscrit dans la soirée mais les pompiers ont veillé toute la nuit une éventuelle reprise qui n'a pas eu lieu. Nous leur adressons nos remerciements les plus sincères

Nous remercions également les habitants qui n'ont pas cédé à la panique et qui sont restés à l'abri chez eux, aux personnes qui nous ont aidés à mettre en place un sens de circulation pour évacuer les véhicules déroutés par le centre-ville de Cers, au personnel communal ainsi qu'aux élus présents pour se tenir informé et tenir informé les administrés.

Un grand MERCI à notre Garde Champêtre Kévin ainsi qu'à Monsieur le maire Didier Bresson qui ont sauvés les che-



vaux des flammes en ouvrant les enclos pour les libérer et les transférer ensuite au stade municipal.

Grâce à la mise aux normes des bornes à incendie du secteur, les opérations se sont déroulées sans encombre et les cersois ont été rassuré.

# TRIBUNE LIBRE

#### RUBRIQUE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Ça s'est passé en conseil municipal

Deux réunions du Conseil Municipal ont eu lieu en avril et en juin depuis notre dernière Rubrique.

- Au mois d'avril, le point le plus important a été le vote contre la proposition du Maire qui souhaitait augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière.

Séance de juin :

Le contrat avec le prestataire de la cantine scolaire étant arrivé à échéance, Monsieur le Maire indique qu'au cours des années il y a eu des problèmes et des remontées négatives des parents. La Mairie a donc sollicité un cabinet conseil pour choisir entre deux prestataires. Aucun des élus de la majorités et des personnels administratif n'estimait avoir l'aptitude nécessaire pour effectuer ce choix. Coût de l'étude: 8 136 €. Précédemment le choix du prestataire se faisait en interne par la commission des affaires scolaires, ce qui ne coûtait rien à la commune.

Nous sommes intervenus concernant le budget général et ses décisions modificatives : nous n'avons eu aucune information préalable, ni aucune réunion de commission pour connaître et travailler sur les projets d'investissement annoncés.

Nous avons réfusé de voter le budget dans sa globalité, et avons demandé à choisir les investissements qui nous semblaient pertinents et rejeter ceux qui nous semblaient inutiles.

Après avoir hésité un moment, Monsieur le Maire a suspendu la réunion le temps que les groupes d'opposition se concertent chacun de leur côté.

Ont été retirés du budget général :

- l'aménagement du parking de la maison médicale pour un montant de 24 000€, et nous maintenons notre position sur le mauvais choix de l'emplacement. Nous constatons, sans surprise, que cette opération coûte de plus en plus cher à la commune pour un résultat mitigé. Rappelons que le projet devait être une « opération blanche ». Force est de constater que les aménagements nécessaires n'ont pas été anticipés!!

- acquisition de guirlandes lumineuses (7 000 €) et de barnum (7500€) - reporté

- activation Wi-Fi salle du conseil (1 500 €) pour des formations reporté

- achat mobilier pour la Maison Médicale (3000€) - reporté.... En attendant un médecin....

- rénovation d'un « local commercial » place de la République (15

000 €) – reporté. Monsieur le Maire n'en connaît pas lui-même l'utilisation finale !

- étude du rond-point de l'avenue de la Plaine -stade (10 000€) - reporté pour étudier le projet ensemble.

- Un point très litigieux : une étude pour le raccordement à la ZAC Pech Auriol de Villeneuve sur le chemin Saint Victor. Sur cette Zac, il est prévu la construction de 300 logements entre Cers et la voie rapide. Bien que son accès soit envisagé sur l'hypothétique giratoire de la Méditerranée, le raccordement sur le Chemin Saint Victor va provoquer une augmentation du trafic routier sur cette artère déjà sous-dimensionnée. De plus nous ne comprenons pourquoi c'est à la commune de Cers de payer ces études, (10 000 €) - Retiré

Au cours de cette même séance, Monsieur le Maire nous a appris que le médecin, annoncé le 11 juin pour une prise de fonction le 17 juin, n'était déjà plus là ce même 17 juin! Nous ne comprenons rien! Le village n'a toujours pas le nouveau médecin tant attendu. Rappelons que le recours à une agence de recrutement a coûté à la commune la modique somme de 19 000€. Et n'oublions pas que Monsieur le Maire confiant dans son carnet d'adresse ne manquait pas de postulants, généralistes et même spécialistes, pour occuper ses locaux!

Nous avons voté le budget en tenant compte de ce qui a été retiré ou reporté.

En fin de Conseil, nous avons eu une bonne nouvelle, une économie de la consommation énergétique de 77 % a été réalisée grâce au remplacement par des LED des anciennes ampoules. Compte tenu de l'économie réalisée et du peu d'impact financier de l'extinction nocturne, la municipalité a décidé de laissé l'éclairage toute la nuit sur la commune.

Ça s'est passé dans le village

L'augmentation du trafic dans ce secteur a amené la Mairie à adopter un stationnement réglementé à 15 mn devant l'école. Nous avions alerté monsieur le Maire sur les différents problèmes, liés à l'emplacement choisi pour l'immeuble face à l'école. Il était convaincu que les aménagements qu'il a dû créer en urgence seraient suffisants et que le stationnement serait même plus facile. Or, il n'en est rien!

Nous restons au service de tous les cersoises et cersois, qui peuvent nous solliciter.

Notre objectif reste toujours l'intérêt de la commune.

# **DANS LA PRESSE**

#### 14 AVRIL 2025 - MIDI LIBRE

# Élus et parents refusent la fermeture d'une classe

L'annonce de la fermeture d'une classe provoque des remous et, ce vendredi, sous l'impulsion des parents d'élèves élus, une manifestation très bien suivie par les Cersois s'est déroulée devant l'école. Celleci a bénéficié du soutien du député de la 6° circonscription, Julien Gabarron, du député adjoint Olivier Stroobants, du conseiller départemental Jean-Louis Respaud et de Didier Bresson le maire. Le premier magistrat rappelé qu'avec le futur développement de la zone de la Grangette, « ce sont de nouveaux élèves qui fréquenteront l'école tout en sachant très



Forte mobilisation devant l'école de la commune.

bien qu'une fermeture est plus simple au'une ouverture ». Les manifestants insistent sur le fait que « la froideur des chiffres utilisés par les services de l'État ne doit pas faire oublier les problèmes humains qui en découlent avec notamment la mise en place de classes multiples avec des enfants qui ont des besoins importants en matière d'apprentissage, se retrouvent avec des dossiers refusés par la MDPH et très peu d'aide annexe par manque de moyen ». La rencontre prévue avec l'inspecteur d'académie, le 6 mai, revêt donc une importance capitale.

### 12 MAI 2025 - MIDI LIBRE

# Les Olympiades se dérouleront le 18 mai

Après le succès des Olympiades, il y a 2 ans, où plus de 60 personnes étaient réunies, l'association ICI (Initiatives Cersoises Intergénérationnelles) renouvelle l'événement, cette année, en espérant que la météo soit favorable.

Cette manifestation amicale se déroulera le **dimanche 18 mai**, de 9 h à 13 h, au stade de Cers, où seront en compétition des équipes qui se constitueront en amont ou sur place le jour même.

Au programme, différents ateliers ludiques sont prévus : course en sac, morpion, tir à la corde... Des défis à se lancer



Les équipes s'affronteront sur le stade.

mais tout en s'amusant. Les enfants ne seront pas oubliés car. quelques jeux seront en accès libre pour les plus petits. Cet événement est totalement gratuit mais pour une meilleure organisation, une inscription au préalable est fortement conseillée au 06 13 53 08 67. Tout le monde peut s'inscrire, seul ou en famille ou entre amis ou en équipe. À la fin de ces Olympiades, l'équipe d'ICI distribuera des récompenses aux enfants alors que les plus grands se verront offrir l'apéritif de la convivialité. Les sportifs auront la possibilité de partager un pique-nique tiré du sac.

# **DANS LA PRESSE**

14 MAI 2025 - MIDI LIBRE

## Tennis : remise des prix à l'issue du tournoi open

Plus de 150 participants ont pris part au tournoi de tennis open. La satisfaction était de mise chez la présidente, Fatiha, comme chez Fabien, le juge arbitre. Lors de la remise des prix, Éric Largeron, vice-président de la FFT, a souligné la vitalité du club cersois et a mis en avant le travail colossal des bénévoles, essentiels au bon fonctionnement de l'événement.

Open Femmes: Roy K. bat Stares E.; Open Hommes: Tagliani A.G. bat Galmiche T.; +35 Femmes: Roy K.; +35 Hommes: Tarbouriech



À l'heure des récompenses.

S.; 3° série homme: Rajnic A.; consolante femmes: Sbaouni F.; consolante hommes +35: Marty A.; consolante hommes open: Viala C. 13 JUIN 2025 - MIDI LIBRE

# Commune économe : la Ville à nouveau labellisée

Le jury du comité d'agrément de la charte Je ne gaspille pas, après avoir examiné les actions engagées, a décidé de décerner à la commune de Cers le label Ressources en eau/commune économe. Il lui reconnaît, ainsi, son implication dans cette démarche, et met en avant les actions entreprises par la commune. Comme le précise le maire, Didier Bresson: « Grâce à l'appui de nos services techniques, en plus de la plantation de végétaux d'espèces méditerranéennes moins gourmandes en eau, tous les compteurs ont



La Ville économe en eau.

été changés et cela permet une meilleure réactivité en cas de fuite ». Un autre effet positif est le changement du réseau qui va permettre une nette diminution des déperditions.

#### 26 mai 2025 - Midi Libre

# Un samedi de bonheurs simples et conviaux

Le Samedi du vin qui s'est tenu sur l'esplanade de Bretagne a connu un franc succès ce samedi.

Au fil des années, le rendezvous devient un événement incontournable pour tous les habitants; la météo clémente y a été pour beaucoup. Le public ne s'y est pas trompé et est venu en nombre. Enthousiaste, il s'est installé dans une ambiance chaleureuse et conviviale annonçant une soirée placée sous le signe de la découverte et du partage.

Si le concept a permis aux visiteurs de déguster les différents



L'esplanade de Bretagne avait fait le plein pour l'occasion.

vins des producteurs locaux, ce samedi ne se limitait pas qu'à la dégustation. En effet les divers food-trucks ou commerces ambulants ont permis à tous les gourmands de découvrir notamment des spécialités italiennes ou d'apprécier les diverses grillades ou fromages, fruits de mer et plats traditionnels.

L'animation musicale confiée au duo Living Rose a permis de rajouter une note festive à cette soirée. Cet événement a ainsi permis de renforcer les liens entre les habitants, tout en valorisant le patrimoine viticole du secteur.

# **DANS LA PRESSE**

### 13 JUIN 2025 - MIDI LIBRE

# Commune économe : la Ville à nouveau labellisée

Le jury du comité d'agrément de la charte Je ne gaspille pas, après avoir examiné les actions engagées, a décidé de décerner à la commune de Cers le label Ressources en eau/commune économe. Il lui reconnaît, ainsi, son implication dans cette démarche, et met en avant les actions entreprises par la commune. Comme le précise le maire, Didier Bresson: « Grâce à l'appui de nos services techniques, en plus de la plantation de végétaux d'espèces méditerranéennes moins gourmandes en eau, tous les compteurs ont



La Ville économe en eau.

été changés et cela permet une meilleure réactivité en cas de fuite ». Un autre effet positif est le changement du réseau qui va permettre une nette diminution des déperditions.

#### 20 JUIN 2025 - MIDI LIBRE

# Convivialité de mise au concours de la Boule farcie

Le club local de pétanque de la Boule farcie a organisé ce week-end, au boulodrome de l'Escapade, la coupe des clubs de 3° division.

Six clubs, venus de Sérignan, Capestang, Portiragnes, Valras-Plage (deux équipes) et Cers, se sont affrontés en tête-à-tête, en doublettes et en triplettes.

Dans une ambiance respectueuse et amicale, les participants ont également eu l'occasion de savourer un repas préparé par l'ami Jean et son équipe dans la salle vitrée, créant ainsi un moment



Convivialité à toutes les tables.

convivial de partage. L'équipe locale composée de Noël, Cano, Munoz, Benouzza et Negre (2) s'est inclinée face à celle de Sérignan sur le score cumulé de 26 à 10.

### 30 juin 2025 - Midi Libre

# « Un séjour le plus agréable possible pour les animaux »

O'Clos d'Eden est une pension pour animaux à Cers. Si Fabrice est tourné davantage vers l'éducation canine et la préparation spécifique, Axel, qui dirige la pension pour chiens et autres animaux, présente la structure.

## Pourquoi avoir ouvert cette structure?

Il y a trois ans, j'ai rejoint cette pension canine avec l'envie d'offrir un environnement confortable et sécurisé pour tous les animaux, afin qu'ils puissent se sentir comme chez eux, même loin de leurs propriétaires.

## Vous souhaitez développer l'aspect éducatif.

Le bien-être animal passe aussi par une bonne éducation et une présence humaine attentive. Nous faisons tout notre possible pour réduire le stress lié à la séparation, en étant présents et rassurants, et en proposant des balades dans la nature, contribuant ainsi à leur bien-être.

Quelles sont les améliorations que vous avez apportées récomment à le



Axel est passionné par son métier.

#### pension?

Tous nos locaux sont désormais climatisés. Ces espaces modernes permettent d'accueillir entre 40 et 50 animaux, et offrent un espace adapté à chaque besoin.

### Quelle est votre philosophie en tant qu'équipe ?

C'est avant tout l'amour pour les animaux. Nous voulons leur offrir un séjour aussi agréable que possible, en leur apportant attention, confort et assurance. C'est une véritable passion pour nous, et cela se ressent dans tout ce que nous faisons.

the modified the de same

# À L'AFFICHE







